

Le 14 août 2024, [l'Organisation mondiale de la Santé](#) (OMS) a déclaré une urgence de santé publique de portée internationale en lien avec l'épidémie de mpox de clade 1 en République Démocratique du Congo et l'émergence d'une nouvelle sous-lignée (clade 1b) dans un nombre croissant de pays d'Afrique. Le clade 1 se propage par contact sexuel et par d'autres voies de transmission, telles que des contacts étroits au sein de la même famille incluant des enfants. Les virus de la mpox de clade 1 causent généralement une maladie plus grave que ceux du clade 2 ([Santé Canada](#)).

Jusqu'à ce jour, seul le virus de clade 2b a été rapporté au Canada. En 2024, une recrudescence des cas de mpox de clade 2b chez les gbHARSAH (hommes gais et bisexuels et autres hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes) n'ayant pas voyagé a été observée en Ontario, suggérant une transmission communautaire soutenue. En 2024 au Québec, 12 cas de clade 2b ont été détectés, dont 2 résidents en Montérégie.

Avec la propagation du virus de la mpox de clade 1 en Afrique et à l'extérieur du continent africain, il faut demeurer vigilant avec les voyageurs de retour d'un [pays à risque](#) (même ceux n'ayant pas eu de contacts sexuels). Toutefois, vu la persistance de l'épidémie mondiale de clade 2b, il faut également rester vigilant lors d'expositions à risque (principalement gbHARSAH) peu importe le pays et incluant au Canada.

RECOMMANDATIONS

Pour tout cas suspect de mpox (peu importe le clade qui pourrait être en cause):

VIGILANCE DÈS LE TRIAGE OU PREMIER CONTACT

- Faire porter un masque médical au patient et couvrir les lésions cutanées, si possible.
- Placer le patient dans une chambre à pression négative. Si non disponible, placer le patient dans une chambre fermée.
- Mettre rapidement en place les [mesures de prévention et contrôle des infections](#) appropriées, incluant :
 - Appliquer les précautions aériennes-contact (blouse à usage unique, gants, N95, protection oculaire).
 - Faire porter un masque médical au patient lors de la présence d'autres personnes dans la chambre.
 - Privilégier le matériel de soins et l'équipement médical à usage unique, sinon à usage exclusif au patient.
 - Lors du départ du patient, il n'y a pas de temps d'attente à respecter avant la désinfection puis la réutilisation de la salle (même si la chambre n'est pas à pression négative).

DÉTECTER ET PRENDRE EN CHARGE LES CAS

- Envisager aussi les étiologies les plus communes, soit l'herpès simplex, la syphilis, la lymphogranulomatose vénérienne ou le virus varicella-zoster, chez une personne présentant [des lésions cutanées suggestives de la mpox](#).
- Transmettre les [recommandations de prévention de base](#) qui doivent être suivies durant la période de contagiosité (jusqu'à ce que les lésions cutanées soient entièrement croûtées, tombées et que la peau saine soit présente).
- Envisager un [traitement](#) au besoin.
- Déclarer rapidement par [formulaire](#) tout cas suspect, probable ou confirmé (voir les définitions à la page 2) à la Direction de santé publique (DSPu) selon la région de résidence du cas.

PROCÉDER AUX PRÉLÈVEMENTS ET AUX ANALYSES DE LABORATOIRE APPROPRIÉS

- Demander la détection TAAN *Orthopox* simien pour les cas suspects ou probables de mpox.
- Vous référer aux [corridors de service](#) pour demander un prélèvement.
- Pour connaître les particularités liées aux prélèvements, spécimens, [transports](#) et analyses requises, se référer au [Guide des services du Laboratoire de santé publique du Québec](#).
- Indiquer sur la requête, s'il y a lieu, l'historique de voyage dans les 21 jours précédant le début des symptômes.

PRISE EN CHARGE DES CONTACTS ET PRÉVENTION

- Les contacts étroits seront pris en charge par la DSPu quant à l'administration d'une prophylaxie post-exposition vaccinale.
- La vaccination avec deux doses en préexposition est indiquée pour les [personnes ciblées au PIQ](#). L'immunité conférée protègerait contre les clades 1 et 2 de mpox.

POUR DÉCLARER UN CAS À LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Par télécopieur : Transmettre le formulaire de déclaration AS-770 au 450-928-3023.

Par téléphone : 1-800-265-6213

Ces numéros sont réservés aux professionnels de la santé et ne doivent pas être divulgués au public.

RESSOURCES

- Informations sur la maladie : [MSSS pour les professionnels de la santé](#), [Santé Canada](#), [INSPO](#).
- ITSS : [Guide québécois de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang](#), [Guides d'usage optimal de l'INESSS](#).

DÉFINITIONS DE CAS DE MPOX (Mise à jour du 2024-08-22)

Cas suspect	Personne qui présente des lésions cutanées ¹ avec au moins un symptôme systémique (fièvre, céphalée, myalgie, arthralgie, dorsalgie ou lymphadénopathies) sans autre cause évidente.	
	Personne qui présente des lésions cutanées ¹ génitales, périanales ou orales sans autre cause évidente.	
Cas probable	Cas suspect qui répond à au moins un des trois critères suivants, dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes	1. Exposition significative ² avec un cas confirmé de variole simienne
		2. Homme ayant eu au moins un contact sexuel avec un autre homme
		3. Exposition significative ² dans un pays où la transmission soutenue de mpox est documentée .
Cas confirmé	Détection de l'orthopoxvirus simien par un test de laboratoire approprié.	

¹ [Lésions cutanées](#): Macules, papules, vésicules, pustules, ulcères, lésions crotées.

² Les situations suivantes sont considérées comme des expositions significatives :

- personne dont la peau ou une muqueuse a été en contact direct avec des lésions cutanées ou avec des liquides biologiques ou des surfaces et objets contaminés par les liquides biologiques, incluant les vêtements et la literie du cas;
- OU**
- contact à moins d'un mètre face à face pendant 3 heures ou plus (cumulatif sur 24h) sans masque de procédure pour le cas et le contact;
- OU**
- contact avec un animal sauvage mort ou vivant ou un animal de compagnie exotique qui est une espèce endémique d'Afrique centrale ou avoir utilisé un produit dérivé de ces animaux (par exemple, viande de gibier, crèmes, lotions, poudres).